



Adobe DPM - AEM 6.0 : On-premise (2015v1)

Les Produits et Services décrits dans cette Description de Produits et Métriques (« DPM ») sont régis par le Bon de Commande applicable, la présente DPM, l'Annexe pour le Logiciel On-premise, et les Conditions Générales.

Cette DPM décrit les Logiciels On-premise suivants :

Section	Nom du Produit
1	Adobe Experience Manager Sites
2	Adobe Experience Manager Assets
3	Adobe Experience Manager Forms

1. Adobe Experience Manager Sites (« Sites AEM ») – Description du Produit

Sites AEM est une plateforme de gestion de contenu web qui permet de créer des expériences client numériques multicanaux et qui offre un environnement créatif avec un support pour la création de contenus sur place, la mise en page par glisser-déposer à partir d'une bibliothèque de composants web et des commandes pour l'optimisation du moteur de recherche, la création planifiée et l'optimisation de pages d'accueil.

1.1 Sites AEM

- (A) **Métrique de Licence.** Sites AEM est concédé en licence par ensemble de base. Un produit de base distinct doit être concédé en licence pour chaque Déploiement AEM. Un ensemble de base des Sites AEM comprend une Instance d'Auteur, une Instance de Publication, et un nombre illimité d'Instances d'Expéditeurs.
- (B) **Description.** Sites AEM comprend les composants suivants. L'utilisation de ces composants est concédée en licence au Client pour une utilisation sur les Instances incluses dans les Sites AEM et sur chaque Instance Additionnelle des Sites AEM sous licence et ajoutée dans le Déploiement AEM.
 - (1) **Bibliothèque de Médias.** La Bibliothèque de Médias fournit un outil limité pour la production et la distribution d'actifs numériques. La Bibliothèque de Médias comprend l'accès au répertoire de contenus, à l'intégration de Creative Suite via Adobe Drive et WedDAV, à l'intégration partage des fichiers dans Creative Cloud, à la gestion basique des métadonnées, au suivi des versions des actifs, à la gestion basique des balises, aux flux d'activités (chronologies), et à une fonctionnalité limitée de gestion des droits.
 - (2) **Composants Inclus.** Sites AEM comprend également l'utilisation des modules et outils suivants sur chaque Déploiement AEM sous licence des Sites AEM : Adobe Marketing Cloud Integrations, Adobe Digital Publishing Suite Integrations, options de clustering, gestion de contenu avancée, Instances Expéditeur, LDAP avec authentification unique (SSO), Marketing Campaign Management, Media Publisher, Portal, Portal Director, Targeting et Projects.
- (C) **Limitations du Produit et Restrictions d'Utilisation**
 - (1) Les fonctionnalités d'intégrations des Sites AEM avec Adobe Marketing Cloud, Adobe Digital Publishing Suite, Adobe Creative Cloud, et Adobe Creative Suite comprennent uniquement le code d'intégration ; le Client doit obtenir une licence distincte pour chacun des produits additionnels.
 - (2) Une licence distincte portant sur les ensembles de base des Sites AEM est requise pour chaque Déploiement AEM des Sites AEM. Les Instances additionnelles peuvent être concédées sous licence séparément et ajoutées à un Déploiement AEM de Sites AEM pour accroître la capacité de ce Déploiement AEM

- (3) Les Sites AEM ne comprennent pas de licences pour les Utilisateurs AEM, qui doivent être concédées séparément et identifiées dans le Bon de Commande applicable.

1.2 Modules des Sites AEM

(A) Instances Additionnelles

- (1) **Métrique de Licence.** Les Instances Additionnelles sont concédées en licence par Instance.
- (2) **Description.** Les Instances Additionnelles sont ajoutées à un Déploiement AEM de Sites AEM afin d'accroître la capacité de ce Déploiement AEM et peuvent être désignées soit comme étant des Instances dites d'Auteur ou de Publication.
- (3) **Limitations du Produit et Restrictions d'Utilisation.** Des Instances Additionnelles ne peuvent être ajoutées à un Déploiement AEM que lorsque l'ensemble de base des Sites AEM a été concédé en licence et installé, et ne peuvent être utilisées indépendamment pour exécuter des caractéristiques ou fonctionnalités des Sites AEM.

(B) Utilisateurs AEM

- (1) **Métrique de Licence.** Les Utilisateurs AEM reçoivent une licence sur une base d'utilisateur nommé, ce qui signifie qu'une licence Utilisateur est concédée à un unique Utilisateur, qui est autorisé à accéder à ou à utiliser les produits Sites AEM ou Actifs AEM concédés sous licence au titre des présentes.
- (2) **Limitations du Produit et Restrictions d'Utilisation.** La ou les licence(s) Utilisateur AEM ne peu(ven)t pas être utilisée(s) concurremment (c'est à dire que le même identifiant de connexion ne peut pas être utilisé par plus d'un Utilisateur ou Ordinateur à des moments séparés) ou par des Utilisateurs multiples.

(C) Commerce

- (1) **Métrique de Licence.** Lorsqu'utilisée, Commerce est concédée sous licence par Instance. Commerce est utilisée sur une Instance d'Auteur ou de Publication lorsque tout ou partie de la fonctionnalité Commerce est utilisée ou a été activée précédemment (même sans utilisation en continu) sur cette Instance.
- (2) **Description.** Commerce fournit des composants de base pour le commerce comprenant des pages produits, un panier d'achat et un ensemble standard d'interfaces de programmation (API) à intégrer avec des systèmes de commerce électronique.

(D) Mobile

- (1) **Métrique de Licence.** Lorsqu'utilisée, Mobile est concédée sous licence par Instance. Mobile est utilisée sur une Instance d'Auteur ou de Publication lorsque tout ou partie de la fonctionnalité Mobile est utilisée ou a été activée précédemment (même sans utilisation en continu) sur cette Instance.
- (2) **Description.** Mobile exploite la plateforme et l'interface des Sites AEM pour fournir du contenu web sur une gamme d'appareils mobiles ; en apportant des fonctionnalités de création de sites internet mobiles spécifiques, de consultation de pages mobiles créées pour un appareil mobile, ou permettant de passer d'une vue à l'autre. Mobile comprend la fonctionnalité LiveCopy, qui permet de lier du contenu entre des sites internet standards créés dans des Sites AEM et des sites mobiles/pour tablettes créés avec Mobile. Les Clients n'ont pas besoin de Multisite Manager pour utiliser la fonctionnalité LiveCopy entre un site internet standard et un site mobile. Cependant, Multisite Manager est requis si le Client gère plusieurs sites internet pour des régions, langues, etc. différentes.

(E) Multisite Manager

- (1) **Métrique de Licence.** Lorsqu'utilisée, Multisite Manager est concédée sous licence par Instance. Multisite Manager est utilisée sur une Instance d'Auteur lorsque tout ou partie de la fonctionnalité Multisite Manager est utilisée ou a été activée précédemment (même sans utilisation en continu) sur cette Instance.
- (2) **Description.** Multisite Manager permet aux Utilisateurs AEM de définir les relations entre les sites et la mesure dans laquelle une réutilisation ou un contrôle est exercé sur les différents sites. Une fois installé et paramétré, Multisite Manager fait cela automatiquement.

- (3) **Limitations du Produit et Restrictions d'Utilisation.** Multisite Manager ne peut être utilisé qu'avec des Instances désignées comme étant des Instances d'Auteur et ne fonctionnera pas avec des Instances de Publication.

(F) **Social Communities**

- (1) **Métrique de Licence.** Social Communities est concédée sous licence par Instance lorsque Social Communities est utilisée sur une Instance d'Auteur ou de Publication, où tout ou partie de la fonctionnalité Social Communities est utilisée ou a été activée précédemment (même sans utilisation en continu) sur cette Instance.
 - (2) **Description.** Social Communities est une solution qui permet aux spécialistes du marketing de créer des expériences sociales immersives intégrées à leur site internet pour créer une fidélité à la marque et générer de la demande.
-

2. Adobe Experience Manager Assets (« Actifs AEM ») – Description du Produit

Actifs AEM est un outil de gestion des actifs numériques pleinement intégré avec la plateforme AEM permettant au Client de partager et distribuer des actifs numériques. Les Utilisateurs AEM peuvent gérer, stocker, accéder et publier des images, vidéos, documents, clips audio et des contenus riches pour être utilisés sur Internet, en impression et pour la diffusion numérique.

2.1 Actifs AEM

- (A) **Métrique de Licence.** Les Actifs AEM sont concédés en licence pour chaque ensemble de base. Un ensemble de base distinct doit être concédé sous licence pour chaque Déploiement AEM. L'ensemble de base des Actifs AEM comprend une Instance.
- (B) **Description.** Les Actifs AEM comprennent les composants suivants, et l'utilisation de ces composants est concédée sous licence au Client pour une utilisation sur l'Instance incluse dans les Actifs AEM et sur chaque Instance Additionnelle d'Actifs AEM concédée sous licence et ajoutée au Déploiement.
 - (1) **Fonctionnalités de base.** Le répertoire de contenus, la collaboration et les annotations d'actifs, les facettes de recherche configurables, la gestion des versions d'actifs, l'édition d'actifs, la fonction rotation et rogner, les rendus statiques, la gestion des balises, les collections & lightbox, le support des fichiers camera RAW, la gestion avancée des métadonnées, les schémas de flux d'actifs prédéfinis, l'encodage vidéo (ffmpeg) et les schémas de flux de revue et d'acceptation.
 - (2) **Asset Share.** Asset Share est une application personnalisable, centrée sur les actifs pour la distribution des actifs numériques du Client stockés dans les Actifs AEM à des groupes d'utilisateurs internes et externes.
 - (a) Asset Share comprend deux fonctions principales : une page Asset Share, qui est utilisée pour rechercher des actifs basés sur des métadonnées associées, et une page Asset Editor, qui est utilisée pour modifier et visualiser les métadonnées détaillées d'un actif particulier. Le Client peut accorder l'accès à ses pages Asset Share à autant d'utilisateurs internes et externes et ces utilisateurs ne sont pas considérés comme des utilisateurs AEM, tels que décrits aux présentes.
 - (b) En outre, le Client peut utiliser la fonctionnalité des Sites AEM et les capacités nécessaires pour permettre et améliorer l'utilisation du Client de la fonction Asset Share, notamment en ajoutant un maximum de 5 pages connexes pour accompagner la fonction Asset Share (telles qu'une page de connexion, une page d'aide, les directives en matière d'image de marque, etc.)
 - (3) **Intégrations.** Les connecteurs d'intégration sont disponibles pour les produits Adobe et les produits de tiers (achetés séparément), y compris le partage de dossiers Adobe Creative Cloud et Marketing Cloud, les intégrations de l'application Creative Suite via Adobe Bridge, Drive, et l'intégration PIM, les Intégrations Adobe Digital Publishing Suite, l'intégration Advanced InDesign Server, SharePoint et les intégrations Documentum.
 - (4) **Composants Inclus.** Les Actifs AEM comprennent également l'utilisation de l'un des modules et outils suivants sur chaque Déploiement AEM d'Actifs AEM concédés sous licence : Commerce, les rendus dynamiques, le reporting, la sécurité de la gestion des droits par ACL, la fonctionnalité

avancée de gestion des droits comprenant l'accès à des groupes d'utilisateurs fermés au niveau des fichiers et sur l'Instance de Publication, les déclarations et dates d'expiration relatives au droit d'auteur, les options de clustering, LDAP avec SSO, les schémas de flux de revue et d'acceptation avancés pour la création de revues *ad hoc* sur des actifs par lots, et Projects.

(C) Limitations du Produit et Restrictions d'Utilisation

- (1) Les intégrations d'Actifs AEM décrites ci-dessus y compris, de manière non-exhaustive, avec Adobe Marketing Cloud, Adobe Creative Cloud et Adobe Creative Suite, ne comprennent que le code d'intégration. Le Client doit obtenir une licence pour chacun des produits additionnels séparément.
- (2) Une licence distincte pour les Actifs AEM est requise pour chaque Déploiement AEM d'Actifs AEM. Des Instances additionnelles peuvent être concédées sous licence séparément et ajoutées à un Déploiement AEM d'Actifs AEM pour accroître la capacité de ce Déploiement AEM.
- (3) Les Actifs AEM ne comprennent pas les licences pour les Utilisateurs AEM, qui doivent obtenir des licences distinctes et identifiées dans le Bon de Commande applicable.

2.2 Modules d'Actifs AEM

(A) Instances Additionnelles

- (1) **Métrique de Licence.** Les Instances Additionnelles sont concédées sous licence par Instance.
- (2) **Description.** Les Instances Additionnelles sont ajoutées à un Déploiement AEM d'Actifs AEM pour accroître la capacité de ce Déploiement AEM et peuvent être désignées comme instance d'Auteur ou de Publication.
- (3) **Limitations du Produit et Restrictions d'Utilisation.** Les Instances Additionnelles ne peuvent être ajoutées à un Déploiement AEM que lorsque l'ensemble de base des Actifs AEM a été concédé sous licence et installé, et ne peuvent pas être utilisées indépendamment pour exécuter des fonctionnalités ou fonctions d'Actifs AEM.

(B) Utilisateurs AEM

- (1) **Métrique de Licence.** Les Utilisateurs AEM reçoivent une licence sur une base d'utilisateur nommé, ce qui signifie qu'une licence d'Utilisateur est concédée à un unique Utilisateur, autorisé à accéder à ou à utiliser les produits Sites AEM ou Actifs AEM concédés sous licence au titre des présentes.
- (2) **Limitations du Produit et Restrictions d'Utilisation.** La ou les licence(s) Utilisateur AEM ne peu(ven)t pas être utilisée(s) concurremment (c'est à dire que le même identifiant de connexion ne peut pas être utilisé par plus d'un Utilisateur ou Ordinateur à des moments séparés) ou par des Utilisateurs multiples.

3. Adobe Experience Manager Forms (« Formulaires AEM ») – Description du Produit

Formulaires AEM est une plateforme d'élaboration de documents et de formulaires d'entreprise qui permet aux Clients de saisir et de traiter des informations, de fournir des communications personnalisées et de protéger et de suivre des informations sensibles. Formulaires AEM permet d'étendre des procédures opérationnelles à un personnel mobile et à des clients en élargissant l'accès au service aux utilisateurs équipés d'un ordinateur de bureau, d'un ordinateur portable, d'un téléphone intelligent ou d'une tablette.

3.1 Formulaires AEM

- (A) **Métrique de Licence.** Formulaires AEM est concédé sous licence pour chaque UCT.
- (B) **Description.** Formulaires AEM inclut les composants suivants ; l'utilisation de ces composants est concédée sous licence au Client à des fins d'utilisation avec chaque copie concédée sous licence de Formulaires AEM.
 - (1) **Forms Portal**
 - (a) **Fonctionnalités Limitées des Sites AEM pour la Gestion des Formulaires.** Forms Portal permet un accès à et une utilisation limitée des Sites AEM et de la fonctionnalité du module Mobile.

- (i) Les Sites AEM et le module Mobile incluent, dans le cadre de Formulaires AEM, deux Instances des Sites AEM et du module Mobile et peuvent uniquement être utilisés pour la création, la gestion, l'administration et la fourniture de formulaires et de documents sur un site Internet, par exemple pour la création et la personnalisation d'une page web associée à la recherche, l'affichage, la récupération et au traitement de formulaires et de documents.
 - (ii) Le Client ne peut pas utiliser les Sites AEM dans le cadre de Formulaires AEM pour publier du contenu web ou gérer des sites qui ne sont pas liés au traitement de formulaires ou à l'affichage de documents.
 - (iii) Si le Client combine une Instance de Sites AEM et d'autres fonctionnalités des Formulaires AEM sur un même Ordinateur, cette combinaison sera alors décomptée comme l'utilisation d'une Instance de sites AEM en plus d'utiliser une/des UCT(s) de Formulaires AEM.
- (b) **Fonctionnalités Limitées des Actifs AEM.** Le Portail des Formulaires AEM permet l'accès à et l'utilisation limitée de la fonctionnalité des Actifs AEM. Actifs AEM peut être utilisé pour réaliser des formulaires, des documents, des correspondances et des pages web liées au Portail des Formulaires AEM mais ne peut pas être utilisé pour le stockage et la gestion générale d'actifs.
- (c) **Accès Utilisateur au Portail des Formulaires AEM.** Adobe concède au Client un nombre raisonnable d'Utilisateurs AEM qui sont nécessaires à l'administration et à l'accès aux Sites AEM et aux Actifs AEM uniquement pour la fonctionnalité limitée incluse dans Formulaires AEM. Les Utilisateurs AEM n'ont pas accès à l'ensemble des fonctionnalités des Sites AEM et des Actifs AEM. Les Destinataires ont le droit de remplir et de renvoyer des formulaires en utilisant les processus électroniques disponibles dans Formulaires AEM. Cependant, les Destinataires ne sont pas autorisés à avoir un accès direct au logiciel On-premise Formulaires AEM.
- (2) **PDF Forms avec Reader Extensions.**
- (a) **PDF Forms.** Le Client peut utiliser PDF Forms afin de restituer, pré-remplir et extraire des données de Documents, permet de mettre en œuvre des capacités standard dans la version gratuite d'Adobe Acrobat Reader et de gérer des Documents.
 - (b) **Reader Extensions.** Lorsque Reader Extensions est utilisé sur des Documents, il permet au Client d'activer des Fonctionnalités Reader supplémentaires dans Adobe Acrobat Reader. Le Client peut utiliser Reader Extensions sur 100 Documents uniques au maximum pour chaque UCT de Formulaires AEM concédé sous licence et distribuer ces Documents à des Destinataires. De plus, le Client peut utiliser Reader Extensions de manière illimitée uniquement lorsque le Document a été restitué en utilisant PDF Forms et ce immédiatement avant sa distribution et son utilisation par un Destinataire. Dans le cadre de ce scénario d'utilisation illimitée, le Document ayant bénéficié de Reader Extensions ne peut être publié sur un site Internet ou autrement distribué à plus d'un Destinataire à moins que le Document soit de nouveau restitué en utilisant PDF Forms.
- (3) **Polices.** Formulaires AEM inclut un logiciel de polices de caractères que le Client peut utiliser sur les Ordinateurs du Client sur lesquels Formulaires AEM a été installé. Par ailleurs, le Client a un droit limité d'intégrer le logiciel de polices dans les conditions suivantes :
- (a) Pour les polices identifiées comme « Concédées sous licence pour impression et aperçu d'intégration » sur le site Internet Adobe disponible à l'adresse suivante : <http://www.adobe.com/type/browser/legal/embeddingeula.html>, le Client peut intégrer des copies du logiciel de polices pour ces polices spécifiques dans les Documents du Client afin d'imprimer et de visualiser les Documents.
 - (b) Pour les polices identifiées comme « Concédées sous licence pour intégration modifiable » sur le site Internet d'Adobe disponible à l'adresse suivante : <http://www.adobe.com/type/browser/legal/embeddingeula.html>, le Client peut intégrer des copies du logiciel de polices pour ces polices dans les Documents du Client afin de créer des Documents modifiables.

- (c) Aucun autre droit d'intégration n'est concédé de manière expresse ou implicite au titre de la présente licence.
- (4) **AEM Forms Workflow.** Formulaire AEM inclut l'utilisation d'AEM Forms Workflow qui peut être utilisé pour le traitement des données à l'état brut dans des cas d'utilisation complexes, pour lesquels des capacités avancées de gestion des processus sont requises. AEM Forms Workflow inclut l'utilisation des fonctions et outils suivants : routage, Workspace et Mobile Workspace.
- (5) **Logiciel de Bureau.** Formulaire AEM inclut l'utilisation des logiciels Adobe LiveCycle Designer et Adobe LiveCycle Workbench sur un nombre raisonnable d'ordinateurs de bureaux ou portables dans la mesure de ce qui est nécessaire pour l'utilisation par le Client de Formulaire AEM. L'installation et l'utilisation d'Adobe LiveCycle Designer ou de Adobe LiveCycle Workbench sur un ordinateur de poste de travail ne sont pas considérées comme une UCT supplémentaire.
- (6) **Modules Supplémentaires Inclus.** Formulaire AEM inclut également l'utilisation des modules et outils suivants sur chaque UCT de Formulaire AEM concédée sous licence : Assembler, ECM Connectors, Output, PDF Generator, Digital Signatures, Adaptive Forms, Mobile Forms, et Correspondence Management. Le Client se voit également concéder un accès aux SDKs Formulaire AEM.

(C) Limitations du Produit et Restrictions d'Utilisation

- (1) **Certificats Numériques.** Lors de l'utilisation du module de Digital Signatures, des certificats numériques peuvent être fournis par des autorités tierces de certification ou peuvent être auto-signés. L'achat, l'utilisation et le recours à ce type de certificats numériques relèvent de la seule responsabilité du Client et de l'autorité de certification. **Le Client est seul responsable du choix de recourir ou non à un certificat numérique. A moins que l'autorité de certification ne fournisse au Client une garantie distincte par écrit, l'utilisation par le Client de certificats numériques est aux seuls risques du Client.** Le Client accepte d'assumer l'entière responsabilité et de défendre et indemniser Adobe de toute responsabilité, perte, action, dommage ou recours (en ce compris l'ensemble des frais, dépenses et honoraires d'avocat raisonnables y afférents) ayant pour objet ou liés à l'utilisation par le Client ou à son recours à tout certificat numérique ou autorité de certification.
- (2) **Pas d'utilisation distincte d'Adobe Acrobat Professionnel.** A moins que le Client n'obtienne une licence séparée pour Adobe Acrobat Professionnel, le Client ne peut installer Adobe Acrobat Professionnel sur un ordinateur distinct de Formulaire AEM ou utiliser directement Adobe Acrobat Professionnel. Le Client peut uniquement utiliser indirectement Adobe Acrobat Professionnel et seulement dans la mesure où AEM Forms PDF Generator permet d'accéder de manière programmée à Adobe Acrobat Professionnel dans les conditions décrites dans la Documentation.

3.2 Modules Formulaire AEM

(A) Capacité de Travail Supplémentaire pour Formulaire AEM

- (1) **Métrique de Licence.** Une Capacité de Travail Supplémentaire pour Formulaire AEM est concédée sous licence par UCT.
- (2) **Description.** Consiste en une UCT supplémentaire pour le recours limité aux fonctionnalités : AEM Forms Workflow, PDF Forms, Adaptive Forms, et Mobile Forms uniquement. Cette UCT supplémentaire est utilisée pour améliorer la capacité d'AEM Forms Workflow.

(B) AEM Forms Document Security

- (1) **Métrique de Licence.** Le module AEM Forms Document Security est concédé sous licence par Destinataire. Chaque Destinataire obtient une licence pour un Déploiement AEM unique.
- (2) **Description.** AEM Document Security permet au Client de mettre en œuvre certains contrôles sur des documents, tels que les personnes qui sont autorisées à les ouvrir ou à les imprimer et de mettre en place une organisation pour suivre et partager de manière sécurisée des documents PDF ou Microsoft Office.
- (3) **Limitations du Produit et Restrictions d'Utilisation.** A moins que cela ne soit autorisé dans la Documentation, le Client ne peut désactiver ou interférer avec les notifications électroniques ou les boîtes de dialogue relatives aux données personnelles ou au suivi qui apparaissent dans le

Conditions supplémentaires

4. Maintenance et Support

- 4.1 **Licences On-premise à Durée déterminée.** Pendant la Durée de la Licence, la Maintenance et le Support Adobe Platinum sont inclus, sans frais supplémentaires, avec le Logiciel AEM On-premise concédé en licence sous forme d'abonnement (licence à durée déterminée) et sa durée coïncide avec la Durée de la Licence. Tout renouvellement de la Durée de la Licence inclura également un renouvellement de la Maintenance et du Support Adobe Platinum, sans frais supplémentaires, mais en aucun cas la durée de la Maintenance et du Support Adobe Platinum n'excèdera la Durée de la Licence. Le programme de Maintenance et de Support Adobe Platinum est entièrement décrit et fourni conformément aux conditions de la DPM pour la Maintenance et le Support Adobe Platinum.
- 4.2 **Licences On-premise perpétuelles.** La Maintenance et le Support ne sont pas inclus dans les licences perpétuelles et doivent faire l'objet d'une licence distincte pour chaque Client. Si le Client choisit une licence de Maintenance et Support en supplément de sa licence de Produits AEM, l'achat de la Maintenance et du Support doit alors être identifié distinctement dans le Bon de Commande, incluant la Durée de la Licence pour la Maintenance et le Support.

5. **Utilisation d'un Pack Typekit Statique Intégré.** Le Client n'est pas autorisé à utiliser un quelconque pack Typekit statique intégré au Logiciel On-premise AEM sur les versions finales de ses pages web, Documents, ou tout autre forme de support numérique ou imprimé. L'utilisation de composants d'un Pack Typekit Statique Intégré est autorisée uniquement pour les écrans qui font partie sans ambiguïté de l'interface utilisateur d'AEM ou qui constituent une extension de celle-ci (tel que des écrans administrateurs pleine page, les éditeurs de pages web, etc.), mais qui ne sont pas intégrés dans le site ou la page internet du Client. Le pack Typekit statique contient des polices de caractères appartenant à Adobe Technology et qui restent la propriété exclusive d'Adobe. Aucun droit d'utiliser sur des sites Internet autres qu'Adobe, de copier, ou de transférer ces polices de caractères n'est concédé ou autorisé au titre de ce Contrat. Le Client doit détenir les licences appropriées de toutes les polices de caractères qu'il utilise au moyen de l'offre standard Typekit ou de tout autre tiers licencié de façon appropriée.

6. **Fonctionnalité Pack.** La Fonctionnalité AEM Pack est une fonctionnalité produit demandée par un Client et élaborée par Adobe pour une livraison en dehors du cycle normal de livraison du produit et qui n'est pas un hotfix ou une correction. La Fonctionnalité AEM Pack peut être ou non incluse ou prise en charge dans les versions futures. Les Redevances pour concéder en licence la Fonctionnalité AEM Pack demandée seront détaillées dans un Bon de Commande et un Descriptif de Services Professionnels joint au Bon de Commande, décrivant La Fonctionnalité AEM Pack et tous les droits et limitations additionnels associés à son utilisation.

7. **Licence pour le Logiciel de Développement.** Si le Client a obtenu une licence valide et en vigueur sur le Logiciel On-premise AEM, Adobe concède au Client une licence limitée, pendant la Durée de la Licence, pour installer et utiliser un nombre raisonnable de copies du Logiciel On-premise AEM sous licence, et permettre à un nombre raisonnable d'Utilisateurs d'AEM d'accéder au Logiciel On-premise AEM uniquement à des fins de développement (« Logiciel de Développement »). Le Client ne se voit pas accorder un droit d'utilisation à des fins de développement sur tout Logiciel On-premise AEM décrit aux présentes et n'ayant pas été concédé sous licence au Client. Le Client peut utiliser le Logiciel de Développement concédé sous licence dans son propre environnement technique de développement non productif et ce uniquement à des fins de tests et d'assurance qualité, et les Utilisateurs d'AEM autorisés n'auront le droit d'accéder au Logiciel de Développement sous licence qu'aux fins décrites aux présentes. Adobe concède cette licence uniquement pour les versions du développement du Logiciel On-premise AEM et pour les opérations commerciales internes du Client, et rien dans le présent Contrat ne peut être interprété comme la concession d'une licence expresse ou tacite d'utiliser, distribuer, modifier, copier, lier ou traduire le Logiciel de développement autrement que dans le cadre de l'utilisation par le Client dans un environnement de développement.

8. **Vérification à Distance.** Le Logiciel AEM On-premise peut contenir des fonctionnalités permettant à Adobe de recevoir des rapports concernant le nombre d'Instances actives du Logiciel On-premise AEM du Client afin de

vérifier que le Client se conforme bien aux dispositions du présent Contrat. Adobe ne reçoit aucune donnée relative à l'utilisation personnelle du Logiciel On-premise AEM, ni n'a la possibilité de désactiver ou contrôler à distance une quelconque activité ou des opérations sur le système sous réserve d'une notification qu'une Instance est active.

9. Définitions supplémentaires

- 9.1 L'expression « **Déploiement AEM** » désigne une Instance Auteur indépendante ou un Groupe Actif d'Instances Auteur incluant tout nombre d'Instances Publiées connectées. Pour les besoins des Formulaire AEM et du module AEM Forms Document Security, **Déploiement AEM** désigne une copie unique de Formulaire AEM installée sur un Ordinateur ou un groupe d'Ordinateurs qui exécutent conjointement cette copie de Formulaire AEM.
- 9.2 L'expression « **Utilisateur AEM** » désigne le ou les employé(s) ou contractuels (tels que des entrepreneurs indépendants et des consultants) du Client qui sont autorisés à avoir un accès de connexion de manière directe ou programmée, via par exemple l'utilisation d'une interface de programmation (API), au Logiciel On-premise à quelque fin que ce soit en ce compris (mais pas limité) à l'administration ou à la création d'Instance(s), à l'administration des comptes hébergés ou en ligne d'Adobe ou à la maintenance d'actifs numériques hébergés dans le Logiciel On-premise.
- 9.3 L'expression « **Instance Auteur** » désigne l'environnement dans lequel les Utilisateurs AEM peuvent entrer et gérer le contenu du site Internet du Client.
- 9.4 Le terme « **UCT** » désigne les unités centrales de traitement des Ordinateurs sur lesquelles fonctionne le Logiciel Formulaire AEM On-premise :
- (A) Toutes les UCT sur un Ordinateur sur lequel le Logiciel Formulaire AEM On-premise est installé sont réputées exploiter le Logiciel On-premise Formulaire AEM, sauf si le Client configure cet Ordinateur (en utilisant un moyen fiable et vérifiable de partitionnement matériel ou logiciel) de sorte que le nombre total d'UCT qui exploitent réellement le Logiciel On-premise Formulaire AEM soit inférieur au nombre total sur cet Ordinateur ; et
 - (B) Lorsque les installations de Formulaire AEM ou leurs fonctionnalités sont scindées sur deux UCT (par exemple Output et Digital Signatures) elles comptent comme deux UCT de Formulaire AEM ou plus ;
 - (C) Si une UCT contient plus d'un cœur de traitement, chaque groupe de deux cœurs de traitement et tout cœur de traitement ne faisant pas l'objet d'une paire restante sont réputés constituer une UCT, à moins qu'elle ne soit conforme aux directives décrites dans la Politique Multicoeur applicable disponible sur <http://www.adobe.com/go/multicorespolicy>, ou prévue par écrit dans un document distinct signé par les deux parties.
 - (D) Les UCT installées sur un Ordinateur qui sont uniquement utilisées afin de créer ou de développer des applications en non pour effectuer des traitements d'exécution ne sont pas prises en compte dans le nombre d'UCT que le Client doit prendre en licence.
- 9.5 Le terme « **Déployer** » signifie fournir ou autrement mettre, directement ou indirectement, par n'importe quel moyen, un Document à la disposition d'une ou de plusieurs personnes physiques ou morales, y compris les Destinataires. Un Document ayant été Déployé est réputé demeurer Déployé jusqu'à ce qu'il ne soit plus disponible à la distribution.
- 9.6 L'expression « **Instance Expéditeur** » désigne l'environnement dans lequel se trouvent les outils de mise en cache d'AEM et d'équilibrage de charge afin de créer un environnement web dynamique de création. Pour la mise en cache, l'Instance d'Expéditeur opère via un serveur HTTP qui met en cache autant de contenu web statique que possible et qui accède le moins possible au moteur de présentation du site Internet. Au titre de sa fonction d'équilibrage de charge, l'Instance d'Expéditeur distribue les charges au travers de différents groupes d'Instances AEM.
- 9.7 Le terme « **Document** » désigne un fichier électronique ou imprimé qui est traité ou généré par Formulaire AEM, y compris des Documents qui contiennent des champs dont les données peuvent être saisies et enregistrées. Un Document sera considéré comme « unique » à moins qu'il ne s'agisse d'une copie identique d'un Document Déployé, d'une traduction directe d'un Document Déployé ou si il diffère des autres Documents Déployés uniquement du fait de la correction d'erreurs typographiques, de la personnalisation d'informations relatives au Destinataires avant le Déploiement (par exemple le nom,

l'adresse, le numéro de compte, etc.) et d'autres différences similaires qui n'altèrent pas l'objectif commercial fondamental du Document.

- 9.8 Le terme « **Instance** » désigne une copie du Logiciel On-premise instancié et exécuté dans le cadre d'un processus de machine virtuelle Java sur un Ordinateur physique ou un environnement virtuel. Chaque Instance peut être désignée soit sous le vocable « Instance Auteur » soit sous le vocable « Instance Publication », mais elles seront en tout état de cause décomptées séparément comme une Instance.
- 9.9 L'expression « **Instance de Publication** » désigne l'environnement qui permet de mettre du contenu à la disposition de l'auditoire cible du Client.
- 9.10 L'expression « **Fonctions Reader** » désigne :
- (A) certaines technologies intégrées dans les fichiers PDF par Formulaires Adobe afin d'activer des fonctions du logiciel Adobe Acrobat Reader qui ne seraient autrement pas disponibles (par exemple la capacité d'enregistrer des documents localement ou d'y ajouter des commentaires) ; et
 - (B) des métadonnées (stockées sur un Ordinateur et/ou intégrées dans un fichier électronique ou un format de fichier pris en charge) contenant ou faisant référence aux droits d'accès et d'utilisation conçus pour être appliqués par Formulaires Adobe Rights Management, soit directement, soit par le biais d'applications logicielles prises en charge.
- 9.11 Le terme « **Destinataire** » désigne une personne auprès de laquelle le Client Déploie directement ou indirectement des Documents. Les licences Destinataire ne peuvent être partagées ou utilisées par plus d'une seule personne Destinataire mais peuvent être réattribuées
- (A) lorsque de nouveaux Destinataires remplacent d'anciens Destinataires qui ont résilié leur engagement avec le Client ; ou
 - (B) sur autorisation écrite d'Adobe.
-